

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

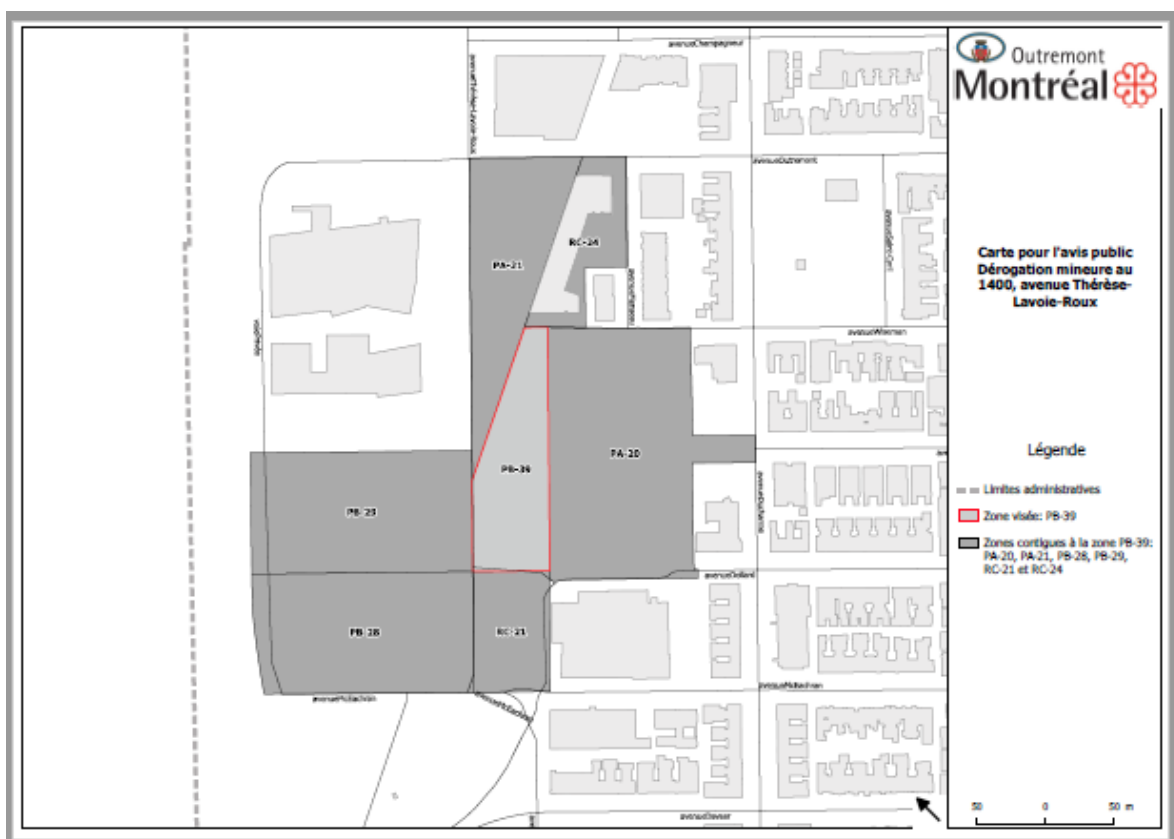
**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont :

1<sup>o</sup> **QUE** l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement, visant l'immeuble situé au **1400, avenue Thérèse-Lavoie-Roux** et portant sur l'objet suivant :

La demande de dérogation mineure vise la construction d'une nouvelle école primaire située au 1400, avenue Thérèse-Lavoie-Roux. Le projet nécessite une dérogation aux objets suivants du *Règlement de zonage* (1177) et du Règlement 06-069.

- Déroger à la marge de recul maximale exigée face à la place Alice-Girard (art. 6) du Règlement 06-069;
- Déroger au pourcentage minimal de surface végétale (article 7.12.2) du *Règlement de zonage* (1177);
- Déroger au nombre minimal d'espaces de chargement et de déchargement (article 10.3) du *Règlement de zonage* (1177).

L'immeuble est situé dans la zone PB-39\* du Règlement 06-069 et les zones contiguës sont les suivantes : PA-20, PA-21, PB-28, PB-29, RC-21 et RC-24.



- 2° **QUE** le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h le lundi, 8 août 2022** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;
- 3° **QU'**à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;
- 4° **QUE** dans l'éventualité où le conseil décidait d'accorder ces demandes de dérogations mineures, la construction d'une nouvelle école primaire sera réputée conforme aux dispositions du Règlement de zonage (1177) de l'arrondissement et du Règlement 06-069.

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à la Direction adjointe d'arrondissement – Gestion du territoire, du patrimoine et des services de soutien administratif au 514 863-7441.

Montréal, le 19 juillet 2022

La Secrétaire d'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate